Eva Brems,

professeure et militante des droits humains

“Voter seule contre tous n’était pas une question de courage. C’était une évidence!”

© UNamur/Christophe Swijsen)

Animée par le devoir de justice, Eva Brems (promo 1989) enseigne les droits humains, le droit du genre et le droit dans les sociétés multiculturelles à l’Université de Gand. Durant de nombreuses années, son engagement a dépassé la sphère académique pour se concrétiser au sein d’Amnesty International et du Parlement fédéral (2010-2014). Aujourd’hui, elle intègre davantage son engagement citoyen dans ses activités académiques et entraîne ses étudiants sur le terrain, aux côtés de diverses associations.

Omalius : Pour fêter ses 50 ans, la Faculté de droit de Namur avait choisi le thème de l’engagement citoyen. Votre parcours professionnel en est un exemple. Quand et comment sont nés vos engagements citoyens ?
Eva Brems : Je me suis rendu compte dès l’adolescence que j’étais assez ambitieuse et que je voulais réussir une belle carrière. Quand j’ai commencé à étudier le droit à Namur, je me suis posé la question de ce qui était important pour moi. Il était évident que c’était une question de justice, et donc de droits humains, qui comptait à mes yeux.

O. : En 2012, vous êtes la seule parlementaire fédérale à voter contre la loi anti-burqa. Pourquoi ?
E. B. : Pour moi, c’était une évidence. J’ai été présidente de la section flamande d’Amnesty International qui s’était positionnée contre cette loi. J’ai également réalisé des travaux de recherche sur le sujet et je suis allée à la rencontre de femmes qui portaient la burqa. Ça m’a vraiment ouvert les yeux. Le débat sur la burqa illustre la difficulté à tracer et à maintenir la ligne entre des restrictions justifiées et la persécution des minorités. Il comporte un risque de dérive démocratique par lequel l’état s’en prend à une victime facile sans considérer ses droits. Voter seule contre tous n’était pas une question de courage, même si c’était intimidant. Je n’avais pas d’autre option en tant que membre de la communauté internationale des droits humains, au sein de laquelle il y avait quasi-unanimité sur le caractère disproportionné de l’interdiction de la burqa dans le domaine public.

O. : Pourquoi avez-vous quitté la politique ?
E. B. : Parce que je n’aimais vraiment pas! C’était très intéressant et c’est important que des personnes qui ne font pas une carrière en politique participent au processus démocratique mais ce n’est pas facile. C’est un monde qui obéit à une logique particulière dominée par le très court terme et les réseaux sociaux. Dans la sphère académique, les débats sont rationnels et s’appuient des faits, alors qu’en politique les arguments sont basés sur des impressions.
C’est aussi particulièrement difficile quand on est dans l’opposition parce que tout est négocié entre les partis de la majorité. Il y a peu de place pour les initiatives du parlement et encore moins pour les propositions de l’opposition. Je peux participer au débat démocratique en tant qu’académique. Mon opinion a d’ailleurs plus de poids. Quand j’étais parlementaire, on ne me considérait plus en tant qu’expert mais en tant que politique.

O. : Aujourd’hui, quels sont les projets qui vous tiennent à cœur ?
E. B. : Je suis fière des projets de cliniques juridiques en droits humains qui permettent aux étudiants de travailler sur des cas réels dans le cadre de leurs cours. Cette année, nous avons par exemple collaboré avec une ONG pour rédiger un rapport sur la liberté académique en Turquie pour le conseil des droits de l’homme de l’ONU. Nous avons également fait un travail juridique sur la thématique du burkini dans les piscines communales qui portait sur la procédure devant les tribunaux belges. Prochainement, avec mes collègues, nous allons lancer un nouveau cours multidisciplinaire en droits humains ouvert à tous les étudiants de toutes les disciplines. Enfin, nous avons créé, il y a quelques années déjà, une commission des droits humains au sein de l’Université de Gand. Elle est chargée de vérifier que les partenaires internationaux et les projets de recherche de l’université respectent les droits humains.
Pendant des années, j’ai distingué ma fonction académique et mon engagement citoyen, aujourd’hui, à travers ces différents projets, je les concilie.

Antoinette Minet

Souvenirs à l’UNamur

« C’était une belle époque. Chaque année, je passe un week-end avec des amis avec qui j’ai fait mes études. Nombre d’entre eux viennent de Namur. A l’époque, la moitié des étudiants en droit étaient flamands. Le fait d’avoir étudié à Namur a changé mon état d’esprit et me donne le sentiment d’appartenir à un pays, plutôt qu’à une moitié de pays.

J’ai fait un voyage de sensibilisation au Congo avec la FUCID (ONG de l’Université) qui m’a marquée pour la vie. Sur place, j’ai vécu avec les gens et j’ai appris beaucoup plus sur le développement que dans un auditoire. Ça a certainement renforcé mon intérêt pour les droits humains et le développement.

L’année dernière je suis revenue à la Faculté de droit de Namur. C’était émouvant. C’était le même sentiment que lorsque je retourne à Harvard. Je redevenais cette personne d’il y a tant d’années… A l’époque, Namur était très différente de Leuven. Il y avait trois cafés… c’était donc facile de retrouver nos copains et, d’une certaine façon, de se faire des amis pour la vie parce qu’on était tout le temps avec les mêmes personnes. »

Dates clés

1989 Diplôme de candidatures en droit à l’Université de Namur, suivi d’un diplôme de licence à la KULeuven (1992).

1995 Master of Laws à l’Université de Harvard

1995-2000 Thèse de doctorat à la KULeuven sur le thème : Human Rights : Universality and Diversity. Elle devient assistante en 1999 tout en assumant un poste de conférencière à l’Université de Maastricht (1999-2000).

2000 Professeur à l’Université de Gand. Cours de droits humains, droits du Genre et droits dans les sociétés multiculturelles.

2006-2010 Présidente de la section flamande d’Amnesty International.

2010-2014 Députée fédérale (Groen)

Vous l’aurez constaté, l’emballage de votre magazine Omalius a changé. Notre université poursuit ses actions en faveur du développement durable. Dans cette optique, nous avons fait le choix d’un emballage en film biodégradable en compostage domestique.

OMALIUS

OMALIUS est le magazine de l’Université de Namur. Il est diffusé à 7.000 exemplaires.
Les articles ne peuvent être reproduits qu’avec l’autorisation écrite de l’auteur et avec la mention de la source. Certains titres sont de la rédaction.

www.unamur.be

IMPRIME SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Rédaction
Morgane Belin, Marie-Aline Fauville, Noëlle Joris, Antoinette Minet, François Nélis et Camille Stassart.
Service communication
Rue de Bruxelles 53 - 5000 Namur - Tél. 081 72 50 58

Abonnement et changement d’adresse
omalius@unamur.be
Tél. 081 72 50 32

Graphisme et impression
Dreamcom (Charleroi)

Comité de programmation
Annick Castiaux (Présidente), Sophie Arcq, Elise Defreyne, Jean Delvaux, Karin Derochette, Marie-Aline Fauville, Benoît Frenay, Esther Haineaux, Catherine Lambert, François Nélis, Carole Payen, Morgane Belin, Laura Rizzerio.

Directeur de publication
François Nélis

Editeur responsable
Naji Habra, Recteur de l’Université de Namur
(61 rue de Bruxelles - 5000 Namur)